

gens dont les connaissances techniques sont, d'une façon générale, beaucoup plus étendues que les siennes. Cela peut le mettre dans une situation d'infériorité, mais je ne crois pas que ce soit un véritable désavantage. Le ministre doit inciter ces fonctionnaires à faire valoir au maximum leurs talents créateurs, pour que le progrès du ministère créé sous notre administration se poursuive durant une nouvelle période de véritable expansion et de nouvelles entreprises pleines de promesses. Je prie donc instamment le ministre de songer à la constitution d'un comité spécial pour étudier la planification. On le fait probablement déjà, mais il faudrait s'attacher davantage à prévoir un nouveau programme d'expansion réelle, dont le besoin se fait sentir plus que jamais auparavant dans l'histoire de notre pays.

Comme l'a dit le ministre, la division des mines de son ministère est la mieux connue du grand public, et l'on abrège généralement le titre du ministre en l'appelant simplement le ministre des Mines. Il est satisfaisant de constater que la production minière canadienne n'a pas cessé de progresser et que son essor a probablement connu un rythme supérieur à celui de la plupart des autres pays miniers depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La production a maintenant atteint une valeur d'environ 3 milliards de dollars. C'est une somme renversante qui représente en fait une part importante de notre revenu national brut. Il est donc évident que le ministre et son personnel devraient orienter leurs efforts en vue de maintenir et même d'augmenter la production de cette industrie.

Même si celle-ci s'accroît, l'industrie minière fait face à de graves difficultés. L'une d'elles a trait à l'extraction efficace du minerai à partir des gisements à faible teneur. La plupart de nos grandes mines sont exploitées depuis plusieurs années. Les plus importantes ont dû être abandonnées ces derniers temps, car elles étaient épuisées. Au lieu d'exploiter le minerai à haute teneur, l'industrie doit consacrer à l'heure actuelle beaucoup d'argent et prendre des initiatives ingénieuses en vue d'extraire assez de terre contenant suffisamment de minerai pour que son activité soit rentable. Cela a créé un grand nombre de problèmes auxquels l'industrie doit faire face. C'est ici que la Direction des mines a une fonction bien précise à remplir en faisant preuve du plus grand esprit d'imagination possible afin d'aider une industrie extrêmement importante pour notre prospérité.

Il y a aussi le problème suscité par la concurrence accrue à laquelle l'industrie minière doit faire face au Canada. Bien que la situation de l'industrie continue d'être satisfaisante, la concurrence à l'échelon international s'accroît constamment. La répercus-

sion de la situation commerciale est évidente lorsqu'on se souvient que les trois cinquièmes du rendement total de nos mines sont exportés vers d'autres pays. Par conséquent, il est indispensable que le ministère et le gouvernement dans son ensemble s'efforcent d'offrir toute l'aide voulue à l'industrie minière. Je sais qu'il y a deux ans, lorsque le taux du dollar a été fixé à 92.5, cela a permis à l'industrie minière de se maintenir. Je ne crois pas qu'il resterait un grand nombre d'exploitants actuellement si le taux du dollar n'avait pas été fixé à 92.5. Cette initiative s'imposait dans de nombreux domaines, notamment dans l'industrie minière. Heureusement, le gouvernement précédent avait pris cette mesure et j'ai été rassuré la semaine dernière lorsque le ministre des Finances suppléant, le ministre du Commerce, a dit à la Chambre que le taux de change du dollar actuellement en vigueur était satisfaisant et que le gouvernement n'avait pas l'intention de le modifier. Je crois que cette nouvelle a rassuré notre industrie d'exportation et plus particulièrement l'industrie minière.

Mais il y a d'autres moyens par lesquels le gouvernement et, en particulier, le Bureau des mines, pourrait aider l'industrie minière. On a proposé qu'une équipe de spécialistes soit envoyée auprès des exploitants pour travailler directement avec les mineurs, les surintendants et les capitaines de l'industrie minière afin de les aider à acquérir plus d'efficacité. Je m'entretenais, il a peu de temps, avec un ingénieur minier qui a acquis une vaste expérience dans le domaine de l'organisation industrielle et du génie minier. J'ai été étonné de lui entendre dire que probablement moins de 10 p. 100 de nos mines sont exploitées de façon réellement fructueuse. Je ne pense pas qu'il ait voulu dire qu'elles étaient nécessairement exploitées inefficacement. Il a sans doute voulu dire qu'avec une aide accrue, ces exploitations pourraient être plus efficaces. Une aide semblable entraînerait des avantages inestimables, à mon avis, pour l'industrie elle-même, pour les travailleurs et pour les collectivités minières, en général. Ces équipes pourraient être organisées et formées par le Bureau des mines où elles seraient envoyées directement dans les centres de production. Qu'elles aillent où l'on extrait l'or et autres métaux. Qu'elles fassent attention aux études du travail. Que ces équipes enseignent aux producteurs à retirer le maximum possible des ressources en hommes et en matériel ainsi que des possibilités de la science désignée sous le nom d'organisation industrielle.

Quelques industries, y compris quelques mines, ont fait un usage considérable des techniques modernes et ont réalisé de ce fait des économies qui, dans le cas des grandes compagnies, se sont révélées très appréciables. La *Stelco*, notamment, a réalisé jusqu'à 5 mil-